

SUIVI DE POPULATION CAMPAGNOLS DES CHAMPS DU 09/11/2021

*Suivis réalisés par la méthode indiciaire à intervalles de 5 m et d'un rayon de 1,5 m sur une diagonale qui traverse la parcelle.

GRUES

Luzerne dont la végétation mesure environ 20 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations a permis de détecter 6 indices positifs de présence, soit un taux indiciaire de 12 %.

Bande enherbée dont la végétation mesure 10 cm.

La diagonale réalisée avec 50 observations n'a permis de détecter aucun indice positif de présence, soit un taux indiciaire de 0 %.

L'AGUILLON SUR MER

Luzerne dont la végétation mesure environ 15 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations a permis de détecter 11 indices positifs de présence, soit un taux indiciaire de 22 %.

Bande enherbée dont la végétation mesure 10 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations n'a permis de détecter aucun indice positif de présence, soit un taux indiciaire de 0 %.

TRIAIZE

Luzerne dont la végétation mesure environ 40 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations a permis de détecter 30 indices positifs de présence, soit un taux indiciaire de 60 %.

Bande enherbée dont la végétation mesure 10 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations n'a permis de détecter aucun indice de présence, soit un taux indiciaire de 0 %.

ST MICHEL EN L'HERM

Luzerne dont la végétation mesure 25 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations a permis de détecter 9 indices positifs de présence, soit un taux indiciaire de 18 %.

Bande enherbée dont la végétation mesure 15 cm de hauteur.

La diagonale réalisée avec 50 observations n'a permis de détecter aucun indice positif de présence, soit un taux indiciaire de 0 %.

PLAINE DE FONTENAY LE COMTE

La diagonale indiciaire réalisée dans une luzerne de 30 cm de hauteur avec 50 observations a permis de détecter 2 indices d'activité positifs. Le taux indiciaire est de 4 %.

Pas de présence observée sur les bords des routes et aucun dégât n'est visible dans les cultures de blé ou de colza.

RESUME :

La population de campagnol continue sa progression depuis le mois de septembre. Les indices sont actuellement bien visibles car la végétation est en repousse après la récolte en graine. C'est la commune de Triaize qui est actuellement la plus touchée sur le secteur du polder des wagons avec 60% de taux indiciaire. Des tâches caractéristiques de consommation y sont bien visibles.

La progression est également observée dans les autres secteurs de référence : Grues, L'Aiguillon sur Mer et St Michel en l'Herm.

Dans l'ensemble, les bandes enherbées semblent pour l'instant moins touchées sans doute par le fait d'une végétation plutôt rase donc défavorable à l'installation des rongeurs et en raison des prédateurs naturels bien présents actuellement.

Le secteur de la plaine de Fontenay par contre est moins touché en ce moment.

L'arrière-saison relativement peu pluvieuse est sûrement favorable à la prolifération des campagnols. Même si les dégâts sont plus visibles dans les luzernes actuellement, les cultures de blé peuvent également subir des attaques non négligeables.

Les prédateurs échassiers sont bien visibles dans les secteurs de marais ainsi que les rapaces diurnes. De nombreux grattages de renards sont observables sur les secteurs de Triaize, de St Michel en L'Herm et de L'Aiguillon sur Mer.

Ces trois dernières années on notera que la pluviométrie hivernale plutôt importante a régulée naturellement les populations de campagnols des champs et évité leur prolifération au printemps. La pose de perchoirs à rapaces ainsi que les travaux du sol superficiels après récolte en automne (hersage et roulage) peuvent également réguler de manière non négligeable ce ravageur.

Au sortir de l'hiver prochain des suivis indiciaires précoces peuvent permettre d'effectuer d'éventuels traitements rodenticides en basse densité de population pour une bonne efficacité de résultat.